

Mot de l'équipe

Après un été des plus ensoleillés, voilà l'automne qui s'installe tranquillement. Un automne qui sera encore une fois chargé sur le plan environnemental dans la région. Hydrocarbures, cimenterie, transport collectif, aires protégées et plusieurs autres dossiers seront au cœur de l'actualité régionale au cours des prochains mois.

Le sujet retenant le plus l'attention à l'heure actuelle est sans doute la situation de Ristigouche-Sud-Est, dans la Baie des Chaleurs. Cette petite municipalité de 168 habitants est poursuivie pour 1,5 million \$ par Gastem et abandonnée par son assureur, la Mutuelle des Municipalités du Québec, qui prétend pouvoir juger des intentions qui avaient motivé l'adoption d'un règlement pour la protection de l'eau potable, il y a un peu plus d'un an. Règlement, rappelons-le, qui avait déjà été adopté par plus d'une quarantaine de localités du Québec avant que plusieurs municipalités de notre région n'emboîtent le pas. Une campagne de financement ayant pour but de permettre Ristigouche-Sud-Est de se défendre devant les tribunaux est actuellement en cours et nous encourageons tous et chacun à apporter un appui ainsi qu'à passer le mot afin que le plus grand nombre soit au courant de la situation. Vous pouvez vous rendre sur le site Internet <http://solidariteristigouche.ca/> afin de faire un don ou d'obtenir plus de renseignements. Par ailleurs, un spectacle bénéfique mettant en vedette plusieurs artistes de renom aura lieu à Carleton-sur-Mer, le dimanche 12 octobre prochain afin d'appuyer les efforts de la municipalité. Vous trouverez tous les détails concernant cet évènement en cliquant sur l'image ci-dessous. Au plaisir de vous y voir!

Dans ce numéro :

<i>Mot de l'équipe</i>	1
<i>Le Québec, paradis des pétrolières</i>	2
<i>Orléans Express :</i>	
<i>Des coupures illogiques</i>	3
<i>Tournée 3RV : Rocher-Percé dans le peloton de tête</i>	4
<i>Semaine québécoise de réduction des déchets</i>	6
<i>La consigne menacée</i>	7
<i>ICI ON RECYCLE ! : de nouvelles attestations dans la région</i>	7

Achat de billets à la Baie Bleu au 1 800 463-9099



Dominic Breau, Jici Lauzon, Jonathan Painchaud, François Léveillé, Dominique Bouffard, Carollanne D'Astous Paquet et Nicolas Guimont feront vibrer le Centre des congrès de la Gaspésie à Carleton-sur-mer lors d'un spectacle-bénéfice

En savoir plus

Le Québec, paradis des pétrolières

Prenant acte des risques associés aux opérations de fracturation hydraulique, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a décidé d'interdire cette pratique. Cette annonce est survenue après qu'un groupe d'experts eut publié un rapport indiquant que la fracturation ne devrait pas être permise jusqu'à ce que davantage de recherches indépendantes aient été menées sur les impacts de cette technique sur la santé, l'environnement et l'économie.

Dans les semaines suivantes, les électeurs du Nouveau-Brunswick se sont prononcés en montrant la porte à un gouvernement qui avait fait sa campagne avec la promotion de cette même pratique. Ces signes encourageants sur la prise de conscience collective face à cette dangereuse technique tardent toutefois à se transporter jusqu'au Québec. Nous constatons plutôt un acharnement du gouvernement du Québec à offrir un pont d'or à l'industrie des hydrocarbures, que ce soit en investissant dans des entreprises pétrolières ou en encourageant le transport de pétrole venant des sables bitumineux sur le territoire du Québec.

En cette époque où on nous parle d'austérité, ou on coupe dans les services publics, notamment en santé et en éducation, les investissements du gouvernement dans des projets d'exploration d'hydrocarbures à la rentabilité très douteuse semblent aller à contre-sens. Ainsi, malgré plusieurs mises en garde, non seulement sur les risques environnementaux associés à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, mais sur les perspectives très peu encourageantes de rentabilité de cette industrie au Québec, l'argent des contribuables est investi sans retenue dans cette industrie qui appartiendra bientôt au passé. Une récente décision des tribunaux a d'ailleurs démontré l'entêtement de l'État québécois dans le dossier du transport d'hydrocarbures sur le Saint-Laurent, alors que les avis des experts ont été ignorés et qu'on est même allé jusqu'à ignorer la loi pour autoriser les forages de Cacouna.

Le transport du pétrole au Québec

Notons qu'un projet de terminal pétrolier semblable à celui de Cacouna est prévu à Belledune au Nouveau-Brunswick et que le pétrole qui y serait acheminé arriverait par des centaines de wagons qui traverseraient, entre autres, la rivière Ristigouche. En fait, lorsqu'on regarde l'ensemble des projets destinés à exporter le pétrole des sables bitumineux par l'est du Canada (oléoducs, trains, bateaux, etc), on peut vite comprendre que le Québec prendra la plus grande partie des risques environnementaux et économiques sans retirer d'avantages notables.

Un port pétrolier dans la pouponnière d'une espèce en danger et possiblement un autre au cœur de la Baie des Chaleurs, des centaines de wagons de pétrole chaque semaine qui traverseraient des dizaines de rivières au Québec, des oléoducs d'entreprises au bilan environnemental désastreux et qui ont maintes fois démontré leur manque de sérieux quant à la sécurité de leurs installations... Pour quelques dizaines d'emplois, nous nous apprêtons à mettre en péril, en plus de la qualité de notre environnement, des industries telles que la pêche et le tourisme, qui elles, créent des emplois par milliers. Le jeu en vaut-il la chandelle? Poser la question c'est y répondre.

Des assemblées publiques, organisées par le groupe Tache d'huile, auront d'ailleurs lieu dans la région concernant le projet de port pétrolier de Belledune.

- Bonaventure: 2 octobre, 19h00, Salle Bona Arsenault, Hotel de ville de Bonaventure, 127 ave. Louisbourg, 2e étage
- New-Richmond: 7 octobre, 18h30, L'Appétit Café, 154 boulevard Perron ouest
- Carleton-sur-Mer: 8 octobre, 19h00, Foyer du Quai des arts, 774 Boulevard Perron

Pour plus de détails à ce sujet, cliquez le lien suivant :

<http://tache-dhuile.info/public/140925-com-tache-dhuile-assemblees-publiques-belledune.pdf>

Orléans Express : des coupures illogiques

Depuis quelques mois, l'entreprise Orléans Express tente de procéder à des coupures qui ne soulignent que trop visiblement la volonté de l'entreprise à désertier la région totalement d'ici quelques années. Souhaitant supprimer la presque totalité de l'accès au service de transport collectif en fermant la grande majorité de ses points de service, Orléans Express ne laisse que trop peu de doutes sur ses réelles intentions. Rappelons d'ailleurs que contrairement à ce qu'on entend trop régulièrement, ce n'est que depuis l'an dernier que la compagnie n'enregistre plus de faramineux profits. Pendant des années, l'entreprise a récolté les bénéfices du monopole qui lui était accordé par l'État sur le tronçon entre Montréal et Québec. Pendant cette période l'entreprise a regardé ses profits diminuer tranquillement sans poser aucun geste de modernisation ou de dynamisation de son service.



Photo : Wikipedia Commons

Lors des audiences publiques de la Commission des Transports du Québec, nous avons également pu constater que la compagnie énonçait un déficit sur l'ensemble de ses opérations alors qu'on apprenait que les revenus du transport de colis n'étaient pas inclus dans les chiffres qu'elle présentait. Le CREGÎM a déposé un mémoire à la CTQ recommandant de refuser intégralement les demandes de modification de services. Vous pouvez consulter le mémoire en cliquant sur le lien suivant :

http://cregim.org/wp-content/uploads/2014/10/M%C3%A9moire-%C3%A0-la-CTQ_Orleans-Express.pdf

Des nouvelles de la tournée 3RV du CREGÎM : La MRC Du Rocher-Percé dans le peloton de tête

Par Michel Cadieux, chargé de projet Matières résiduelles

En début d'été, la tournée 3RV du CREGÎM s'est intéressée aux ressources disponibles aux citoyens et aux entreprises (les ICI ¹) pour mieux contribuer à une saine gestion collective de nos matières résiduelles. Parmi ces ressources, celles de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de la Gaspésie, pour la plupart situées dans la MRC du Rocher-Percé, sont exemplaires.



Photo: Martin Toulgoat, Radio-Canada

Cette MRC était déjà très performante dans le domaine des matières recyclables : son Centre de tri traite celles produites sur son territoire et mais aussi celles de la MRC Côte-de-Gaspé. Son partenariat avec les Ateliers Actibec, un Centre de travail adapté qui recueille les recyclables des ICI, est un autre élément exemplaire de son portrait. À l'automne 2012, elle devenait la seconde MRC au Québec, après la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, à offrir la collecte des matières organiques à chaque résidence ou ICI. Depuis plusieurs municipalités québécoises ont joint leurs rangs, prêtes bien avant l'échéance de 2020.

Les bacs bruns : succès remarquable!

La participation dépasse les estimations les plus optimistes. Quels sont les facteurs de ce succès? L'information et la sensibilisation, bien sûr, mais aussi l'écoute et le suivi, de la part des responsables de la Régie, quand à ce qui se passe sur le terrain.

Un exemple : à l'origine, on prévoyait une collecte aux deux semaines, et au début cela suffisait : on avait commencé à l'automne. Vers la fin du printemps, odeurs et asticots ont fait leur apparition. Désormais, de mai à novembre la collecte a lieu chaque semaine, et les effets indésirables ont disparu! De novembre à avril, la fréquence passe aux deux semaines et même au mois en hiver, pour les résidences. La collecte des ICI maintient sa fréquence hebdomadaire.



L'abri géant où on accueille les matières organiques

Un autre exemple de suivi efficace : le contenu des bacs est sous surveillance. Un agent vert fait la tournée des bacs pour en vérifier le contenu, et donne des « billets de courtoisie » quand il constate un problème. Un bon moyen de sensibilisation! Pour les récidivistes, quelques rares récalcitrants, il y aura bientôt de véritables contraventions.

Le suivi des ICI est tel que la Régie sait très bien qui sont ceux qui se sont vraiment améliorés, réduisant notablement leur quantité de déchets voués à l'enfouissement. À ceux-là, une belle surprise les attend : leur facture de taxe diminue!

¹ Industries, commerces et institutions

Un site de compostage performant

Les matières collectées dans les bacs bruns, de même que les boues de fosses septiques, sont traitées dans un site de compostage régional moderne et impressionnant que nous avons visité.

À l'arrivée sur le site, on est frappé par l'immensité de l'abri semi-circulaire, ouvert aux deux extrémités, qui reçoit les matières. Le sol est de béton, conçu pour recueillir les liquides qui sont ensuite traités. Une fois à l'intérieur, une autre belle surprise : ça ne sent rien.

La matière recueillie fait l'objet d'un tri : on enlève les indésirables vêtements, animaux morts, sacs de plastique, bouteilles... À noter que même les sacs biodégradables ne devraient pas se retrouver dans le bac brun puisque leur dégradation est trop longue. Ensuite, on dispose la matière, additionnée de copeaux de bois, en tas allant jusqu'à quatre mètres de hauteur. Le bois constitue un essentiel apport de carbone. On ajuste l'humidité du tas au taux désiré, l'abri empêchant la pluie d'accroître ce dernier de façon incontrôlée. La ventilation naturelle et le retournement épisodique du tas permettent de franchir la première étape du processus. La température interne du tas atteint 60 °C, beaucoup plus que celle atteinte dans un composteur domestique. C'est ce qui permet d'y introduire les restes de viande, poissons, carcasses de crustacés...



Sur le terrain, déchiqueté et daté, le compost mature

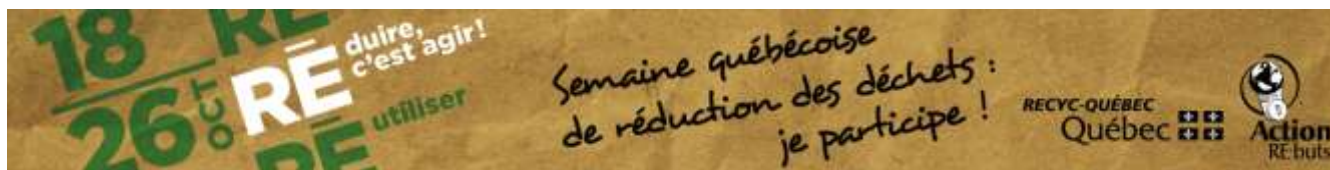


Le tamis cylindrique

Après une première transformation, on déplace le tas à l'extérieur, on le déchiquette, le date, et laisse la maturation se compléter. Dans cette zone extérieure, des canaux recueillent encore le liquide émis, toujours pour traitement. Les tas sont encore retournés de temps à autre. Une fois le compost mature, il est tamisé, puis testé en laboratoire pour en vérifier la qualité. Il est ensuite utilisé ou proposé comme engrais.

Ai-je été convaincu par cette visite? Jugez-en : je me suis procuré deux sacs du compost produit sur place!

Semaine québécoise de réduction des déchets 2014 : du 18 au 26 octobre



La Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) nous revient pour une quatorzième année consécutive avec le thème « **Halte au gaspillage alimentaire!** »

Vous vous en souvenez sûrement, une étude publiée récemment par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (la FAO) montrait qu'à l'échelle mondiale, le tiers de la production alimentaire finit à la poubelle. Pourtant à travers le monde des centaines de millions de personnes souffrent encore d'insécurité alimentaire...

La SQRD est une campagne de sensibilisation, d'information, d'éducation et de mobilisation sur la réduction des déchets. Elle est menée annuellement à travers le Québec par l'organisme Action RE-buts, une coalition citoyenne, avec la collaboration de RECYC-QUÉBEC.

La SQRD propose aux individus, écoles, municipalités et entreprises de s'inscrire à un DÉFI, celui d'organiser une activité d'information, de sensibilisation ou de promotion quand à la réduction des déchets pendant la Semaine. Pour vous appuyer et vous inspirer, leur site Web propose des fiches pratiques, des affiches et dépliants téléchargeables, de même qu'une liste d'activités. On peut gagner des prix !

Plus de détails : www.sqrd.org

Moins beaux, mais aussi bons

Saviez-vous que sont rejetés et gaspillés une forte proportion de fruits et légumes parfaitement sains mais un peu difformes, et pour cette raison jugés invendables? En Europe, on parle de 30 à 40% de rejet pour cette cause. Pour contrer ce gaspillage, une [coopérative portugaise](#) contacte directement des producteurs, leur achète la production invendable à moitié prix et les revend à sa clientèle peu fortunée. En France, la chaîne Intermarché, troisième de France, amène cette idée à un autre niveau, à grand renfort de pub, et ça marche : la campagne des [fruits et des légumes «moches»](#).

Anti gaspillage, encore en France : [Zero-gâchis](#), une initiative indépendante à laquelle plusieurs grandes chaînes alimentaires souscrivent. Une zone Zéro-gâchis bien identifiée en magasin reçoit les périssables un peu mûrs, à rabais de 30 à 70%; une application sur votre cellulaire vous informe des offres en direct.

Des idées inspirantes...

La consigne sur les boissons gazeuses au Québec : menacée?

Le saviez-vous? La consigne sur les bouteilles de bière québécoises est un système privé vieux de 200 ans, il a fait ses preuves et n'est pas remis en cause. On parle ici des bouteilles de bière en verre, brunes en général, dites «à remplissage multiple». Le taux de récupération de ces bouteilles avoisine les 100%.

Dans le cas des contenants «Consignés Québec» à remplissage unique (verre, plastique, aluminium), l'avenir de la consigne est incertain. Une étude commandée par le MDDELCC, attendue pour la fin de l'année, compare la collecte sélective à la consignation et pourrait sonner le glas de cette dernière. Pour mieux comprendre, on peut lire le [Guide des faits et avantages du système de consignation](#), publié par Pro-Consigne.

Deux nouvelles attestations pour des ICI de la région



Après la remise officielle de juin dernier, quand le PDG de RECYC-QUÉBEC, Monsieur Benoît De Villiers, remettait à **Activa Environnement** et au **CREGÎM** leurs attestations ICI ON RECYCLE! méritées en 2013, une nouvelle remise officielle avait lieu tout récemment pour reconnaître les efforts de deux autres ICI de notre région.

En effet, le 17 septembre dernier, Monsieur De Villiers présentait au [Campus des Îles-de-la-Madeleine du](#)

[Cégep de la Gaspésie et des Îles](#) une attestation de niveau 3 – Performance, échelon Argent, et à la [SADC de la Baie-des-Chaleurs](#) une attestation de niveau 3 – Performance, échelon Or.

L'événement avait lieu à Amqui et regroupait les intéressés des régions Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Le CREGÎM :

Le CREGÎM est un organisme à but non-lucratif voué à la protection de l'environnement. De par ses actions, il informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers environnementaux et de développement durable afin que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine puisse se développer tout en protégeant ses ressources naturelles. Organisme de concertation, le CREGÎM œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, développement durable, etc.).

Médias sociaux : nous sommes présents sur Twitter et Facebook, où notre album Réemploi s'enrichit régulièrement de trouvailles. Joignez-vous à nous pour les dernières actualités sur le milieu environnemental de même que pour une foule de trucs afin de réduire votre impact sur votre environnement.



Nos coordonnées

106-A Port-Royal, bureau 103, Bonaventure (Qc) G0C 1E0

Tél. : 418 534-4498

Sans frais : 1 877 534-4498

cregim@globetrotter.net

www.cregim.org